

Mise en œuvre - Les produits

Sols PVC

I - Pose du sol en lés

1 > Implantation

Sens de pose

Tenir compte des portes et des fenêtres. En effet, il est souhaitable que le trafic se fasse dans le sens des lés, souvent longueur de la pièce, comme il est souhaitable que la lumière se diffuse dans le sens des lés. Si le choix est à faire entre lumière et trafic, on privilégiera le trafic.

Pour un coloris donné, une fabrication doit être utilisée dans un même local.

Les rouleaux seront mis en œuvre par numéro consécutif.

Les lés de 200 cm de largeur seront posés en sens alterné et ce suivant l'ordre des débits (sauf SARLON MOUSSE Woody en lés). Les coupes devront également respecter ce principe, le joint étant assuré avec une lisière de lé.

Tracé

Les joints entre lés doivent, dans la mesure du possible, être placés en dehors des zones de trafic prévisibles (par exemple, ne pas prévoir de joint face à une porte...).

Dans le cas de locaux à géométrie complexe, le tracé d'une ligne de départ peut s'imposer.

Départ de mise en œuvre

La température minimale du local et du support doit être de 10°C.

Les débits seront réalisés en laissant suffisamment de matière pour réaliser la pose.

Le démarrage de la pose se fera donc par un lé entier et en général parallèlement au grand côté du local. Chaque lé suivant sera disposé parallèlement par superposition d'environ 3 cm en évitant tous plis ou ondulations sur les lés.

Le joint est réalisé par tranchage des deux lisières superposées pour les revêtements plus faciles à couper ; pour les autres, dont la coupe est plus difficile, découper une lisière de 2 à 3 cm avec un coupe-bande puis superposer le lé précédent sur 2 à 3 cm et couper le second lé en utilisant le premier comme guide.

2 > Encollage

On replie les lés sur la moitié de leur longueur et on trace une ligne afin de matérialiser le départ de l'encollage et d'éviter une superposition de colle qui resterait visible après la pose.

Avant tout encollage, balayer soigneusement les surfaces à encoller : support et dos du revêtement.

- se référer aux colles préconisées par le fabricant et à la quantité spécifiée, (voir tableau p. 307),

- respecter le temps de gommage et utiliser une spatule crantée fine,

- ne pas afficher le revêtement sur la colle au-delà du temps de travail dont on trouvera l'indication sur les fûts.

En fonction de la vitesse de mise en œuvre, on peut donc en définir la surface à encoller équivalente au temps de travail (cette surface doit englober des coupes).

L'encollage du support démarre contre une ligne sur une longueur la plus grande possible. Dans le cas de grandes surfaces, on procédera par tronçon.

Le poseur prendra soin de bien mélanger la colle dans le fût avant de l'appliquer.

3 > Affichage

On rabat en premier lieu le lé entier situé côté plinthe en le déroulant à partir de la ligne précédemment tracée vers la plinthe en bout.

On effectue, au fur et à mesure du déroulement, un marouflage à la cale en liège en démarrant de l'axe du lé vers l'extérieur, afin d'en chasser l'air et d'assurer le transfert de colle en écrasant les sillons.

On procède de la même manière, lé après lé, en prenant soin d'aligner en bord à bord la bordure du lé déroulé sur le bord du lé précédemment posé.

Une fois cette première moitié rabattue, on arase les bouts de lés en plinthe.

Le cylindrage est alors réalisé pour assurer le transfert de colle au dos du revêtement.

4 > Traitements des joints

Les joints peuvent être réalisés par soudure à froid ou à chaud (selon les spécificités du local).

Les soudures seront mises en œuvre 1 ou 2 jours au moins après la pose.

Dans ce cas, utiliser un produit spécifique de traitement à froid à l'aide d'un embout permettant l'injection dans toute l'épaisseur du revêtement jusqu'à sa légère remontée en surface. Puis laisser sécher sans intervenir quelques heures à l'abri des poussières. Pour d'autres locaux classés E2 et E3, une soudure à chaud sera réalisée en effectuant d'abord un chanfrein à la rainureuse électrique, terminé en bout de lé à la gouge à main.

Nettoyer le joint.

La soudure se fait par un cordon d'apport vinylique d'environ 4 mm de diamètre, à l'aide d'un appareil à souder entre 350 et 450°C, selon l'épaisseur et la nature du revêtement.

Le démarrage a lieu en bordure de plinthe, l'arrêt à une cinquantaine de centimètres avant la plinthe opposée parce que difficilement réalisable.

Réaliser l'arasage au quart de lune en deux fois, tout d'abord une première fois, immédiatement après la soudure avec la cale d'épaisseur pour terminer par un deuxième passage, sans la cale, après une dizaine de minutes.

Entre-temps, on aura eu le temps de reprendre la soudure par l'autre bout et d'y effectuer le premier arasage.

À noter qu'une soudure à chaud bien réalisée ne doit pas pouvoir être retirée sans être arrachée du revêtement.

II - Pose du sol en dalles

1 > Implantation

Sens de pose

Poser uniformément dans le même sens ou à sens contrarié à 90°, selon les spécifications du fabricant.

Une seule teinte ou une composition.

Pour un coloris donné, une fabrication doit être utilisée dans un même local.

Les boîtes seront mises en œuvre par numéros consécutifs.

Tracé

En premier lieu, on ne posera pas avant 48 heures après l'exécution du ragréage.

Que la pose comporte un ou plusieurs coloris, tracer les axes 1 et 2 :

- axe central dans le sens longueur (1),
- perpendiculaire au milieu de cet axe (2).

Mesurer la distance des axes aux plinthes en longueur et largeur (A-B).

Prendre en note la dimension de la dalle.

Diviser les distances A et B par la dimension de la dalle pour en déterminer le nombre de dalles entières. La coupe restant jusqu'à la plinthe doit être supérieure à une demie dalle en démarrant la 1^{ère} dalle contre l'axe perpendiculaire.

Sinon, décaler la dalle pour placer l'axe en son centre.

Départ de mise en œuvre

La température du local et du support doit être au minimum de 10°C.

L'implantation définitive étant fixée, tracer les lignes de départ perpendiculaires servant au démarrage de la pose (ces lignes peuvent être les anciens axes). Dans le cas d'une pose en diagonale, après avoir tracé les axes 1 et 2, tracer les bissectrices partant du centre et démarrer indifféremment dalle centrée ou contre les axes.

2 > Encollage

Avant tout encollage, balayer soigneusement la surface à encoller.

- se référer aux colles préconisées par le fabricant et à la quantité spécifiée, (voir tableau p. 307)

- respecter le temps de gommage et utiliser une spatule crantée fine,

- ne pas afficher le revêtement sur la colle au-delà du temps de travail dont on trouvera l'indication sur les fûts.

En fonction de la vitesse de mise en œuvre, on peut donc en définir la surface à encoller équivalente au temps de travail.

L'encollage du support démarre au centre de la pièce contre une ligne sur une longueur la plus grande possible. Dans le cas de grandes surfaces, on procédera par tronçon.

Le poseur prendra soin de bien mélanger la colle dans le fût avant de l'appliquer.

3 > Affichage

La première dalle est posée au centre de la pièce et les suivantes de part et d'autre de celles-ci.

Après avoir posé la première rangée, repartir contre la ligne perpendiculaire, en effectuant une pose en escalier.

Après avoir posé quelques dalles, maroufler, avant tout nouveau déplacement, particulièrement aux joints souvent zone critique de collage.

Le marouflage se fait à l'aide d'un marteau à maroufler.

Les coupes se font au fur et à mesure de la pose, de manière à bien afficher les dalles dans une colle suffisamment fraîche : elles sont réalisées par superposition d'une dalle gabarit.

Le cylindrage se fait par zone, toutes les 15 à 25 minutes, afin de bien écraser les sillons de colle et assurer le transfert de celle-ci à l'aide d'un cylindre de 50 kg.

4 > Traitements des joints

D'une manière générale, les dalles 40 x 40 cm (COLOMOUSSE Plus) sont posées à joints vifs du fait de leur utilisation dans des locaux à usage d'habitation de classement 2s2 ou 2s3 en étanchéité E1/E2.

Par contre, les dalles 50 x 50 cm (COLOMOUSSE Trafic) peuvent être posées à joints vifs ou soudées selon le classement du local auquel elles sont destinées, la soudure envisagée étant à chaud avec cordon d'apport.

5 > Mise en service (commun aux sols en lés et dalles)

La mise en service intervient pour le trafic pédestre au moins 48 heures après la pose et pour l'agencement du mobilier après 72 heures.